



LeTTRE

CAISSE DE RETRAITES DU PERSONNEL DE LA RATP

ÉDITORIAL

Pour la 1^{ère} année, une partie importante des salariés bénéficiaires du régime spécial de retraite de la RATP n'appartiendra plus à la RATP.

En effet, en application de la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, l'ouverture à la concurrence du réseau de bus historique de la RATP a entraîné sur le dernier trimestre de l'année 2025 **le départ d'environ 1700 salariés permanents de la RATP**, soit vers CAP Ile de France (filiale de la RATP) pour 2 lots, soit vers l'entreprise Keolis pour un lot. Les auront précédés dès le mois d'octobre une quinzaine de salariés transférés à IDFM.

Cette ouverture à la concurrence va se poursuivre toute l'année 2026 et concerner environ 15 000 salariés précédemment sous statut et plusieurs entreprises : Cap Ile de France majoritairement mais aussi Keolis, Transdev et ATM.

Pour autant, ces salariés transférés vont **conserver les mêmes droits** à retraite que ceux qu'ils auraient eus en restant au sein de l'entreprise RATP, moyennant quelques adaptations inévitables.

La CRP RATP se met donc en ordre de marche pour faire **évoluer son système informationnel** mais aussi **son site internet, sa communication**, ses règles de liquidation ou encore son financement pour s'adapter à cette ouverture et demain sa gouvernance.

Les chantiers sont importants mais ils se font en étroite collaboration avec un ensemble de partenaires impliqués et facilitateurs : les différents ministères concernés en premier lieu ; la **RATP** bien évidemment comme les différentes entreprises accueillantes et **IDFM** ; mais aussi le **GIP MDS** et **l'Acoess**, partenaires institutionnels experts, ou encore **la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel ferroviaire (CPRPF)** qui demain gèrera par délégation de la CRP RATP les demandes de mise en réforme des anciens salariés de la RATP transférés.

Le personnel de la CRP RATP s'est beaucoup investi sur cette nouvelle mission et cette nouvelle charge : qu'il en soit remercié. Même si le plus dur reste à accomplir.

Mais ce n'est pas tout : l'adhésion du GIP Union Retraite, avec l'accord entre autres de la CRP RATP, au réseau des Maisons France Services (MFS), vous permettra désormais d'accéder au panel des principaux services offerts par l'Union Retraite au sein de ces Maisons France Services, disséminées sur l'intégralité du territoire national. Une présentation synthétique vous en est proposée.

Enfin, une première **présentation du futur site internet de la CRP RATP** est proposée dans cette newsletter

Bonne lecture et bonne année à tous.

Christophe ROLIN
Directeur de la CRP RATP



BIEN VIEILLIR AVEC LES MAISONS FRANCE SERVICES

Parce que bien vieillir, c'est aussi rester accompagné dans ses démarches et acteur de sa vie quotidienne, **les Maisons France Services** s'engagent à vos côtés pour faciliter l'accès aux services publics et promouvoir le bien vieillir sur tout le territoire.

La CRP RATP, au travers de l'Union retraite, est pleinement engagée dans ce dispositif.

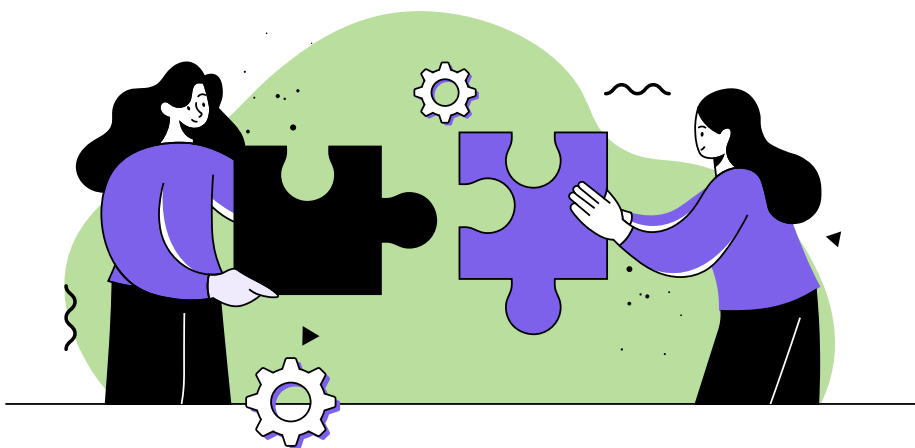
À travers ce dispositif, elle contribue à renforcer l'accompagnement de proximité des retraités et futurs retraités, en facilitant l'accès aux informations et services relatifs à la retraite, à la santé et à l'autonomie.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ ET UN BOUQUET DE SERVICES COMPLETS

➤ **DANS CHAQUE MAISON FRANCE SERVICES, DES AGENTS FORMÉS VOUS ACCUEILLENT POUR VOUS AIDER À EFFECTUER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, QU'IL S'AGISSE DE :**

- Votre retraite (informations sur vos droits, démarches auprès de votre régime, accompagnement dans vos démarches en ligne),
- Votre santé (Assurance Maladie, MSA),
- Vos impôts et prestations sociales (CAF, DGFIP),
- Ou encore vos titres officiels (carte grise, permis de conduire, carte d'identité, passeport).

Ces espaces de proximité rassemblent les principaux services publics en un seul lieu, pour simplifier la vie des usagers et réduire la fracture numérique.



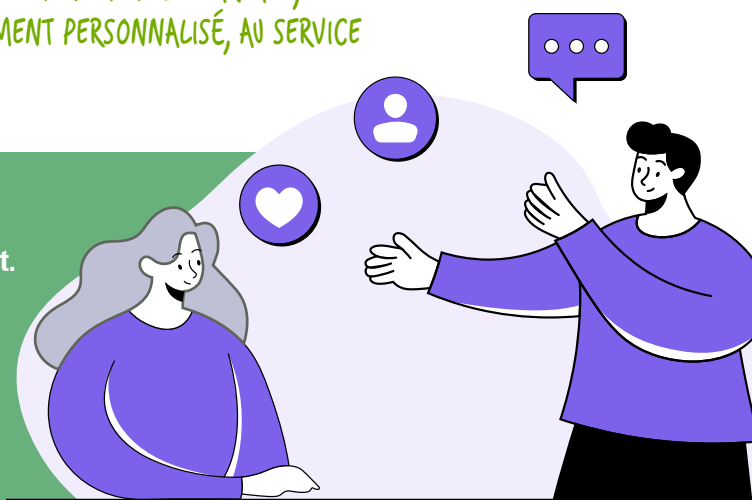
UN SERVICE PUBLIC AU PLUS PRÈS DE VOUS

➤ **EN S'APPUYANT SUR LE RÉSEAU DES MAISONS FRANCE SERVICES, LA CRP RATP AU TRAVERS DE L'UNION RETRAITE ET DES RÉGIMES PARTENAIRES RÉAFFIRMENT LEUR VOLONTÉ COMMUNE : RENDRE LES SERVICES PUBLICS PLUS ACCESSIBLES, PLUS HUMAINS ET PLUS PROCHES.**

➤ **QUE VOUS VENIEZ POUR UNE DÉMARCHE, UN RENSEIGNEMENT OU UN MOMENT DE PARTAGE, VOUS Y TROUVEREZ UN ACCUEIL BIENVEILLANT ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, AU SERVICE D'UN OBJECTIF PARTAGÉ : BIEN VIEILLIR, ENSEMBLE.**

Le site internet de la CRP RATP se fera le relais des différentes actions de prévention et d'accompagnement.

Pour trouver la Maison France Services
a plus proche de chez vous,
rendez-vous sur <https://www.france-services.gouv.fr>



UN NOUVEAU SITE INTERNET DÉBUT 2026 : UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À TOUS VOS SERVICES EN LIGNE

Dès les premiers mois de l'année **2026**, un **nouveau site internet** verra le jour.

Entièrement repensé pour offrir une navigation claire, fluide et intuitive, il a été conçu **pour faciliter vos démarches et rendre vos services en ligne plus accessibles**.

Pensé pour être simple à utiliser sur **ordinateur, tablette ou smartphone**, ce nouveau site vous permettra de retrouver l'ensemble de vos informations et de vos outils en quelques clics.

UNE NAVIGATION MODERNISÉE ET INTUITIVE

➤ L'ARCHITECTURE DU SITE A ÉTÉ REPENSÉE POUR VOUS GUIDER NATURELLEMENT VERS LES SERVICES QUI VOUS CONCERNENT :

- Suivre vos **actualités et conseils pratiques** ;
- Consulter vos **informations personnelles** ;
- Effectuer vos **démarches administratives en ligne** ;
- Accéder à vos **attestations et justificatifs** ;

Chaque rubrique a été simplifiée pour offrir un accès rapide, une lecture confortable et une meilleure compréhension des contenus.



UN ESPACE PERSONNEL AU CŒUR DU NOUVEAU SITE

➤ UNE FOIS CONNECTÉ, VOUS ACCÉDerez À UN ESPACE PERSONNEL ENTièrement REPENSÉ, VÉRITABLE POINT CENTRAL DE VOTRE RELATION EN LIGNE AVEC VOTRE CAISSE DE RETRAITE.

Dès la page d'accueil de cet espace, un tableau de bord clair et personnalisé vous donnera une vue d'ensemble sur :

- Le **montant de votre pension et la date de votre prochain versement** ;
- L'accès direct à toutes vos **attestations** (paiement, fiscale...) ;
- Vos **demandes en cours** ;
- Vos **coordonnées personnelles** et leur mise à jour ;

Chaque fonctionnalité a été conçue pour être simple d'accès et lisible, grâce à une interface claire et des pictogrammes intuitifs.

UNE CONCEPTION FONDÉE SUR L'ÉCOUTE ET L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR



Pour garantir une expérience réellement adaptée, la conception du site s'est appuyée sur une démarche de **design centré sur l'utilisateur**.

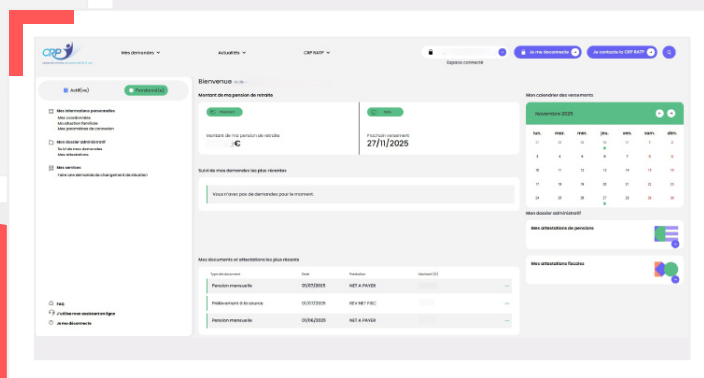
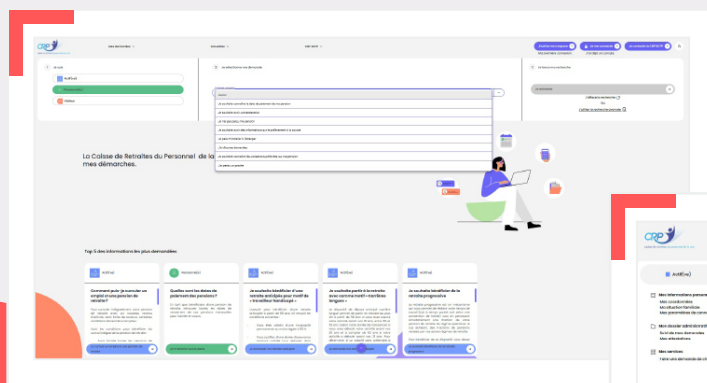
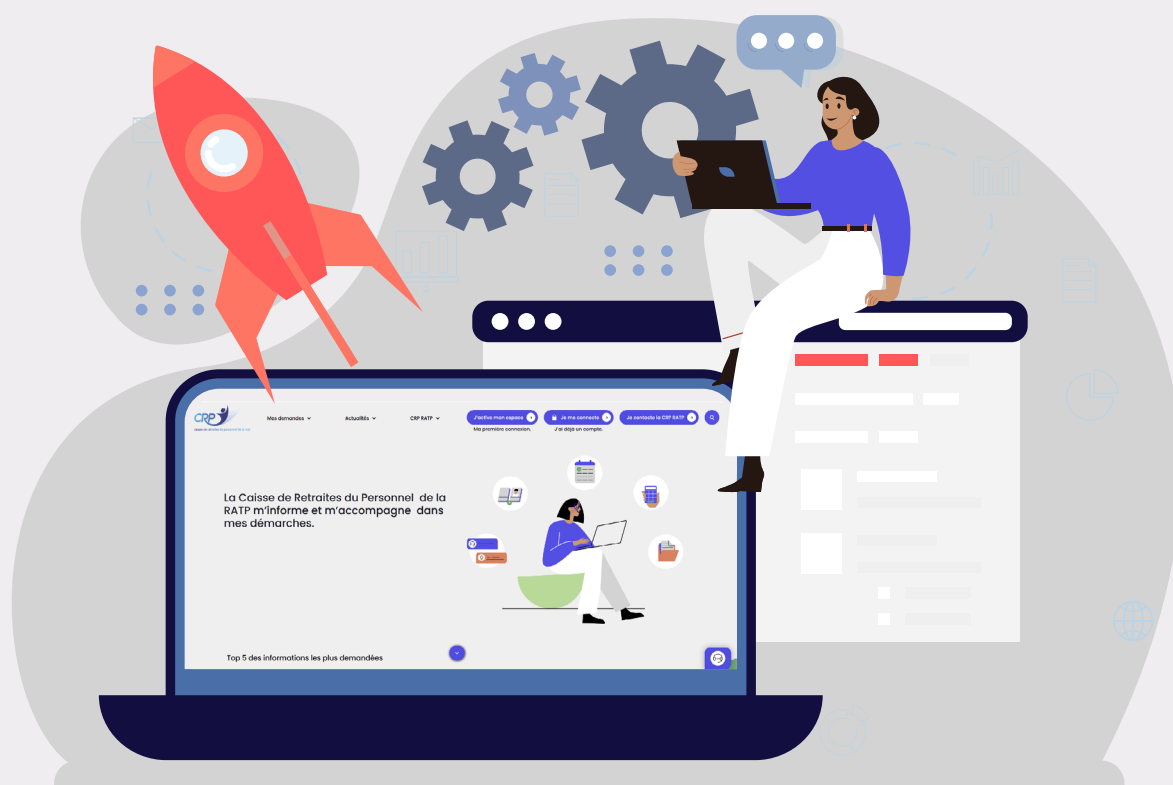
Des **tests** ont été réalisés avec les membres du **Conseil d'Administration de la CRP RATP**, mobilisés en tant qu'utilisateurs témoins. Leurs retours ont permis d'améliorer la navigation, de clarifier le langage utilisé et d'optimiser la présentation des informations, afin d'assurer un **site moderne, accessible et rassurant** pour tous.

► **SURVEILLEZ NOS ACTUALITÉS POUR ÊTRE INFORMÉS DE LA DATE EXACTE DE SA MISE EN LIGNE.**

LES SERVICES EN LIGNE

EN ATTENDANT LE LANCEMENT PROCHAIN DE NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET, VOS SERVICES EN LIGNE SONT TOUJOURS DISPONIBLES.

N'HÉSITEZ PAS À LES UTILISER ET SI VOUS NE LES CONNAISSEZ PAS, CONSULTEZ **NOTRE DERNIÈRE NEWSLETTER** OÙ ILS VOUS SONT PRÉSENTÉS AINSI QUE CEUX DE L'UNION RETRAITE.



VOS INFORMATIONS UTILES

Les remboursements des frais médicaux ne sont pas pris en charge par la CRP RATP.

> LA CRP RATP NE DÉLIVRE PAS DE TITRES DE CIRCULATION.
NOUS VOUS INVITONS À VOUS RAPPROCHER DE LA RATP



> NOUS CONTACTER PAR MAIL

Si vous souhaitez nous envoyer un message vous pouvez le faire directement via [notre formulaire en ligne](#).

Vous pouvez joindre des documents à votre message avec **l'ajout des pièces jointes que vous trouverez en bas du formulaire** sans avoir besoin d'être connecté à votre espace personnel.



> NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE

Si vous avez des questions sur votre retraite, vous pouvez joindre un de nos conseillers retraite du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 puis de 13h15 à 16h45 au 01 49 74 72 20.

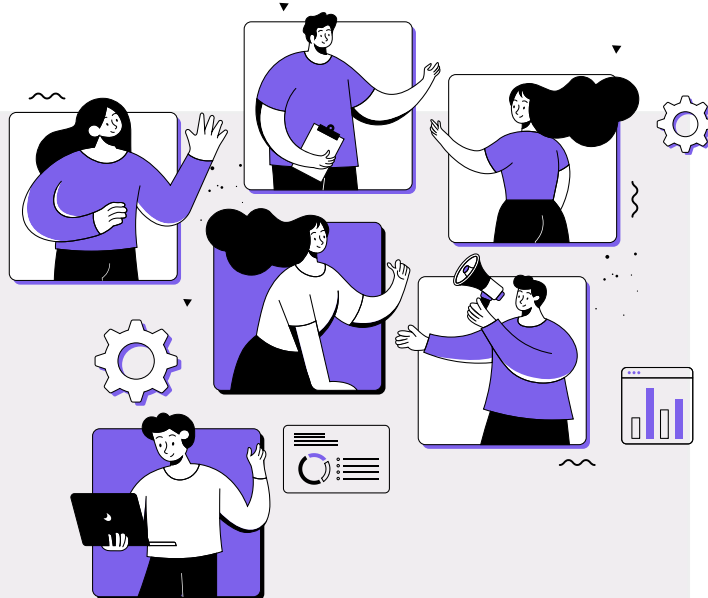


> CALENDRIER DE PAIEMENTS DES PENSIONS 2026

En 2026 : date de l'ordre de mise en paiement par la CRP RATP à votre banque*.
Sauf exception, le compte du pensionné est crédité dans les 24 à 72 heures suivantes.

- | | |
|---------------------|------------------------|
| • Jeudi 29 janvier | • Jeudi 30 juillet |
| • Jeudi 26 février | • Vendredi 28 août |
| • Lundi 30 mars | • Mardi 29 septembre |
| • Mercredi 29 avril | • Jeudi 29 octobre |
| • Jeudi 28 mai | • Vendredi 27 novembre |
| • Lundi 29 juin | • Mardi 30 décembre |

* Le délai peut être plus long pour les personnes vivant à l'étranger.



> LES COURRIERS

Pour le dépôt de vos demandes de départ, de réversion, ou pour l'envoi de tout autre type de courriers, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

Immeuble PERIGARES A, 201 rue Carnot 94127 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.

Nous vous rappelons qu'une boîte aux lettres sécurisée est à votre disposition devant l'immeuble CRP RATP, en dessous de l'interphone.

Dans le cadre de ces correspondances et afin de faciliter la numérisation et le traitement de vos courriers, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser **des documents lisibles, en format A4 ou A3, non découpés, non agrafés et non scotchés.**

LE CALENDRIER DE PAIEMENT DE VOTRE PENSION EST CONSULTABLE SUR LE SITE

JE CONSULTE

CRP RATP
201 rue Carnot
94127 Fontenay-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 49 74 72 20
www.crpratp.fr

